

Communiqué de presse

Gland et Nyon relancent le troc de plantes exotiques et l'adoption d'arbres indigènes

Gland et Nyon, le 7 septembre 2026 – Le samedi 21 novembre 2026, les Villes de Gland et de Nyon reconduisent leur action permettant d'échanger gratuitement ses plantes exotiques envahissantes contre des essences locales et d'adopter des arbres régionaux. Cette nouvelle édition propose également un service d'arrachage à domicile à tarif préférentiel pour les habitants de Gland.

Cette journée dédiée à la biodiversité urbaine a pour objectif de remplacer les végétaux peu favorables à la faune, comme le thuya ou la laurelle, par des espèces indigènes issues de pépinières régionales. Ces plantes locales offrent des abris et de la nourriture notamment aux insectes, oiseaux et hérissons, et contribuent ainsi à l'équilibre écologique.

À Gland, la grande nouveauté de cette édition est la mise en place d'un service d'arrachage de souches à domicile, proposé du 16 au 20 novembre à des conditions très avantageuses. Sur inscription préalable, Glandois pourront en bénéficier pour 10 francs par heure, contre un tarif usuel de 65 francs.

À Nyon, les participants pourront assister le jour de l'événement à un cours de plantation d'arbres avec démonstration. Animé par un pépiniériste de la région, il permettra d'acquérir les bons gestes pour planter les arbres dans les meilleures conditions. Deux sessions sont prévues, à 9h30 et à 10h 30, sur le site de remise des plants.

Pour participer au troc ou adopter un arbre, les personnes intéressées doivent obligatoirement remplir le formulaire de commande jusqu'au 2 novembre sur la plateforme de leur commune de domicile : gland.ch/troc-adopte pour les Glandois et nyon.ch/troc-adopte pour les Nyonnais.

Le choix d'arbustes indigènes comprend le charme commun, le cornouiller mâle, l'aubépine monogyne, l'argousier, le troène commun, le merisier à grappes, la bourdaine et le rosier sauvage. Pour l'adoption, les arbres fruitiers disponibles sont le pommier Spartan, le poirier William's, le prunier Mirabelle de Nancy, le cerisier Hedelfinger et le cognassier Champion.

La sélection d'arbres non fruitiers réunit l'érable champêtre, l'érable à feuilles d'obier, l'if commun, le merisier à grappes, l'aulne blanc, le charme-houblon, l'alisier torminal, le poirier commun, le pin sylvestre, le peuplier tremble, le chêne pédonculé et le tilleul à petites feuilles.

La remise des plants s'effectuera le samedi 21 novembre de 9h à 12h. Les Nyonnais seront accueillis au Service de l'environnement (avenue de Bois-Bougy 5) et les Glandois au Service des infrastructures et de l'environnement (chemin du Montoly 1).

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Au-delà de cette opération, les deux Villes soutiennent les initiatives privées en faveur de la nature en ville. Gland finance les projets à hauteur de 40% jusqu'à 2'000 francs, et offre également l'expertise à domicile d'un biologiste (détails sur gland.ch/subventions-durables). Nyon accorde des subventions pour la création de haies, de mares ou de prairies, ainsi que des visites-conseils gratuites à domicile (informations sur nyon.ch/subventions-biodiversité). Les fonds dédiés à ces subventions sont toutefois épuisés pour 2026.

Contacts presse :

Ville de Gland :

M^{me} Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

Office de la communication : 022 354 04 06

Ville de Nyon :

M. Pierre Wahlen, Municipal chargé de l'Environnement, 079 403 93 11

M. Pascal Bodin, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03